

SWISSAID MAGAZINE

RAPPORT ANNUEL 2023

N° 02 | 24

Variétés anciennes, perspectives nouvelles

Le secret de notre travail

4 FOCUS

Petites graines, grands mérites

10 GRAPHIQUE

Ce que SWISSAID a atteint en 2023

12 PAYS

De l'Équateur au Myanmar

16 AIDE D'URGENCE

Soutien efficace en temps de crise

18 BILAN

20 MERCI

Couverture : Qui se cache derrière ces gombos ? Amina Mohamed. Cette paysanne tanzanienne cultive dans son champ cette espèce végétale vieille de plus de 3000 ans.

Éditeur / Rédaction :
SWISSAID, Fondation suisse pour la coopération au développement
Bureau Berne : Lorystrasse 6a, 3008 Berne, 031 350 53 53, info@swissaid.ch. Bureau Lausanne: Rue de Genève 52, 1004 Lausanne, 021 620 69 70

Rédaction : Sarah Forrer, Anaëlle Vallat, Maria Künzli, Eliane Beerhalter (photos).

Conception, mise en page et impression :
Stämpfli SA, Berne.
Imprimé sur papier FSC en Suisse.

Photos :
Shreya Shah : p. 1. Eliane Beerhalter : P. 2, 3, 18. Michael Württemberg : p. 4, 5. Manu Friederich : p. 6. Tagaza Djibo / Fairpicture : 7, 8. Petra Engelhard : p. 12. Kristina Bodmer : p. 12. Vladimir Hernández Botina : p. 13. Edgar Pires : p. 13. Peter Aeberhard : p. 14. Bill Marwa : p. 14. SWISSAID Tschad : p. 14. SWISSAID Myanmar : p. 15. Etienne Basset : p. 15. SWISSAID-Archiv : p. 16. Salomon Djekorgee Dainyoo / Fairpicture : p. 16, 20.

Le magazine SWISSAID paraît quatre fois par an. Une fois par année, un montant de 5 francs est déduit des dons à titre de taxe d'abonnement afin de pouvoir bénéficier du tarif postal réduit pour les journaux. La plupart des projets sont soutenus financièrement par la DDC. <https://www.swissaid.ch/fr/direction-du-developpement-et-de-la-cooperation/>

Compte de dons :
PC 30-303-5
IBAN: CH20 0900 0000 3000 0303 5



Bastienne Joerchel et Fabian Molina
Coprésidence de SWISSAID

ÉDITORIAL

Plus de solidarité !

L'année 2023 a à nouveau été haute en couleur. D'une part, nous avons célébré nos 75 ans d'engagement contre la faim et la pauvreté au sommet de la colline du Gurten, au-dessus de Berne. L'occasion de s'attarder un instant sur les nombreux succès rencontrés.

D'autre part, les crises dans les pays du Sud se sont multipliées. En Afrique de l'Ouest, la sécheresse a engendré une crise alimentaire. SWISSAID, avec votre précieux soutien, a pu apporter son aide d'urgence au Niger et au Tchad. Les conséquences de plus en plus visibles du changement climatique et notre dépendance vis-à-vis du marché mondial mettent en lumière l'importance des systèmes alimentaires locaux. Des semences variées et de qualité contribuent à ces systèmes durables.

Face aux grands défis de notre époque, l'engagement de la Suisse en faveur de la paix et du développement durable est nécessaire. Les discussions sur la stratégie de la coopération internationale pour les quatre prochaines années ont débuté. Et des coupes brutales dans la coopération au développement se profilent à l'horizon.

En cette période, il est plus que jamais essentiel de pouvoir compter sur votre solidarité. Merci infiniment !

RÉTROSPECTIVE

La vision qui nous guide



Depuis 75 ans, notre nom, SWISSAID, témoigne de notre mission: la Suisse aide. En 2023, année de notre 75^e anniversaire, nous nous sommes penchés sur la manière dont cette aide se déploie aujourd'hui. Nous ne nous concentrons plus sur l'aide à la reconstruction et les orphelins de l'Europe d'après-guerre, mais sur les crises liées au changement climatique et l'amélioration de la résilience des paysans dans nos neuf pays d'intervention. La misère et l'urgence de l'époque ont été le point de départ d'une mission qui nous porte encore aujourd'hui: un engagement en faveur d'un monde dans lequel la Suisse est solidaire envers les personnes dans le besoin.

Malheureusement, la Suisse ne fait pas toujours preuve de solidarité. Et il n'est pas rare que j'aie honte. Par exemple, lorsque cette Suisse aisée se montre avare à l'heure de soutenir ses fonds climatiques, ou se cache derrière sa neutralité pour ne pas prendre position... Je me fais du souci pour les générations futures. Celles qui devront faire face à la dispari-

tion des espèces, aux dommages climatiques, et réparer ce que nous n'avons pas su faire à temps, comme la transition vers des énergies renouvelables.

Avec ses projets agroécologiques, SWISSAID souhaite montrer qu'une autre voie est possible. Une voie vers l'autonomie, respectueuse de l'environnement et durable. Investir dans des systèmes alimentaires locaux, sans engrais chimiques et qui intègrent la réalité des personnes sur le terrain va au-delà d'une aide momentanée. Cela représente la mise en œuvre concrète d'un monde dans lequel la faim n'existe plus, et où même les personnes les plus démunies peuvent mener une vie saine, digne et autonome.

Une vision qui nous guide. Une vision qui nous rassemble aussi. Avec vous, chères donatrices, chers donateurs, et avec toutes les personnes que nous avons eu la chance de rencontrer dans nos pays d'intervention.

Markus Allemann,
directeur SWISSAID



FOCUS

Les semences traditionnelles, la clé d'un futur sans faim

La biodiversité est menacée : sur les 6500 espèces végétales traditionnelles, seulement 150 sont encore cultivées aujourd'hui. Cette érosion de la biodiversité affecte les êtres humains autant que l'environnement. Des paysan-ne-s, des scientifiques et des personnalités politiques collaborent avec SWISSAID afin de redonner vie à d'anciennes variétés et renforcer ainsi la sécurité alimentaire.

10 novembre 2023, Dodoma, capitale de la Tanzanie. Le soleil brille. Les températures sont agréablement chaudes. Dans l'air flottent des odeurs de bananes grillées et de maïs, l'aliment principal de l'ugali, le plat national tanzanien. Outre les odeurs alléchantes, on décèle également un souffle de renouveau, d'espoir. Et pour cause. Dans un centre de congrès niché au cœur de la ville, on pose les jalons d'une agriculture durable. La concrétisation d'un travail de longue haleine mené par SWISSAID au cours de l'année écoulée. Lors de cette manifestation, quelque 300 femmes et hommes politiques de haut rang ont échangé avec des expert-e-s, des représentant-e-s d'ONG et des petit-e-s paysan-ne-s sur l'agroécologie, les semences traditionnelles et l'accès au marché. Les discussions riches et animées ont été ponctuées de dégustations et de visites sur le terrain. Au terme de cette rencontre, la stratégie nationale pour l'agriculture biologique a été lancée sous une pluie de confettis dorés. « Cela montre la volonté du gouvernement et ouvre des perspectives pour l'agroécologie dans le pays », a déclaré Veronica Massawe, collaboratrice de SWISSAID Tanzanie.

Un savoir ancien, des solutions nouvelles

L'un des temps forts de la manifestation a été la présentation du projet CROPS4HD. Lancé en 2021, le pro-

jet a pour objectif de garantir une alimentation saine et suffisante, en particulier pour les femmes, grâce à des méthodes agroécologiques et des semences traditionnelles oubliées ou sous-utilisées (voir encadré). Pour cela, SWISSAID travaille en étroite collaboration avec l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) et l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) en Tanzanie, au Tchad, au Niger et en Inde. Le projet est soutenu par la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC). Les premiers résultats des évaluations menées en Tanzanie sont encourageants: « La sécurité alimentaire s'est globalement améliorée. Les repas sont plus équilibrés et plus riches », déclare Veronica Massawe. Le passage d'une agriculture intensive à une agriculture extensive est compliqué pour les paysan-ne-s, comme le montre une enquête menée auprès de plus de 200 bé-

« La sécurité alimentaire s'est globalement améliorée. Les repas sont plus équilibrés et plus riches. »

Veronica Massawe



Lors de la conférence nationale sur l'agroécologie à Dodoma, les petit-e-s paysan-ne-s exposent leurs semences.



Amina Mohamed s'est convertie à l'agroécologie il y a six ans.

néficiaires. Mais il en vaut la chandelle. Si les rendements des récoltes diminuent la première année, ils ne tardent pas à remonter, et souvent bien au-dessus du niveau précédent. De plus, les coûts de production diminuent, car on ne paie plus pour des semences, engrais et pesticides coûteux. Les ménages ont donc au final plus de moyens pour vivre. Amina Mohamed le confirme. Cette paysanne de 40 ans vit dans la région de Pwani, à l'est de la Tanzanie. Il y a cinq ans, avec le soutien de SWISSAID, elle a converti ses champs à l'agroécologie. Elle cultive aujourd'hui une grande variété de fruits et légumes, ainsi que du blé. Elle vend ses propres tomates sur le marché de la ville voisine, à un prix de 2000 shillings le kilo (70 centimes). Bien plus que les 600 shillings qu'elle obtenait en vendant des tomates cultivées de manière conventionnelle. Pour

éloigner les nuisibles, Amina prépare une bouillie à base de piment, d'aloë vera et d'écorce de margousier. En guise d'engrais, elle utilise le fumier composé de ses vaches et de ses poules. Les produits coûteux et nocifs appartiennent au passé. « Cela a permis de réduire massivement mes dépenses », explique Amina Mohamed. Le changement a des effets positifs non seulement sur le plan économique, mais aussi sur celui de la santé. « Aujourd'hui, je mange beaucoup plus varié, et il m'arrive de manger les légumes que je viens de ramasser. Je ne le faisais jamais avant, quand j'utilisais encore des pesticides. Je me sens mieux et je suis moins malade », ajoute Amina Mohamed.

Blé, riz et maïs

Si, au fil de l'histoire de l'humanité, quelque 6500 espèces végétales ont été



179

variétés de riz différentes sont cultivées dans des banques de semences rien qu'en Inde. Cela garantit une incroyable diversité.



31 657

petit-e-s paysan-ne-s ont cultivé leurs champs de manière agroécologique dans le cadre du projet CROPS4HD en 2023.



146 667

consommatrices et consommateurs ont acheté des produits NUS sur des marchés hebdomadaires et des foires alimentaires au Niger, au Tchad, en Tanzanie et en Inde.



7 600 000

personnes ont été sensibilisées à l'importance des variétés de semences traditionnelles par des spots publicitaires.

cultivées pour l'alimentation, seules 170 subsistent encore aujourd'hui. Trois espèces seulement – le blé, le riz et le maïs – couvrent 40 % de nos besoins caloriques journaliers. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que 75 % des variétés ont été perdues au cours des 100 dernières années.

Cet appauvrissement est alarmant: la diversité des plantes mais aussi celle des organismes et des insectes diminue, de sorte que des cycles essentiels à la survie sont détruits à jamais. La perte de diversité a également un fort impact sur la santé humaine: près de deux milliards de personnes dans le monde souffrent de carences en micronutriments. Elles manquent de vitamines, de fer, de zinc ou encore d'iode. C'est ce qui ressort de l'indice de la faim dans le monde 2023.

Les multinationales en cause

L'une des causes de l'érosion de la biodiversité réside dans l'agriculture industrialisée. Les systèmes diversifiés qui peuplaient autrefois le paysage ont cédé la place à des unités de production standardisées, des chaînes de création de valeur hautement spécialisées et des monocultures. Une poignée de grands groupes agricoles dirigent l'agriculture mondiale. «Les multinationales se concentrent sur un petit nombre de plantes. Leur objectif est de commercialiser des variétés individuelles si possible dans le monde entier. Cela entraîne la dispari-

tion de variétés locales», explique Simon Degelo, expert en semences chez SWISSAID.

De plus, les accords commerciaux des pays industrialisés contraignent les pays du Sud à appliquer des droits de propriété stricts sur les semences. «Concrètement, les paysan-ne-s ne peuvent plus reproduire, échanger ou vendre eux-mêmes des semences commerciales. Il leur faut donc en racheter chaque année», précise Simon Degelo. Comme les grands groupes semenciers sont aussi les principaux fournisseurs de pesticides, ils ont peu d'intérêt à cultiver des plantes peu exigeantes. Il en résulte des monocultures à grande échelle dans lesquelles tout ce qui dérange est tué – mauvaises herbes et plantes annexes, insectes utiles et nuisibles.

C'est pourquoi la conférence de Dodoma, en cette chaude journée de novembre, n'a pas seulement été le prélude à un changement nécessaire et urgent dans le secteur agricole. Elle a également permis de montrer la manière dont SWISSAID travaille: une action ancrée localement, main dans la main avec les paysan-ne-s, et en réseau. A l'aide de petites graines, nous cherchons à provoquer de grands changements dans le monde entier. Et ensemble, à concrétiser notre vision d'un monde où la faim n'existe plus et où même les personnes les plus démunies peuvent vivre une vie saine, digne et autonome!



Près de **6500** espèces végétales ont été cultivées au fil de l'histoire de l'humanité.

170 variétés sont aujourd'hui cultivées à grande échelle.

3 variétés – le blé, le riz et le maïs – couvrent 40 % des apports caloriques journaliers dans le monde!

Une expertise de longue date

En matière de semences, SWISSAID peut s'appuyer sur de très vastes connaissances et une solide expérience pratique. Il y a 30 ans déjà, SWISSAID soutenait au Nicaragua le mouvement paysan «La Via Campesina». Les paysan-ne-s sans terre y luttèrent pour leurs droits et s'organisaient afin de gérer des banques de semences et de céréales locales. Les semences sont devenues l'élément le plus important de notre travail. Et ce, dans tous les pays. Au Nicaragua, par exemple, l'année passée, les gardien-ne-s de semences ont géré 406 banques de semences. Ils cultivent des graines traditionnelles, veillent à la diversité et préservent leur indépendance et celle des autres paysan-ne-s des environs vis-à-vis des multinationales agroalimentaires. 2200 gardien-ne-s de semences travaillent dans les projets de SWISSAID à travers le monde. Elles et ils préservent le savoir ancestral autour des semences et le transmettent dans leurs communautés. De plus, ils permettent à des villages entiers d'avoir accès à des semences paysannes. Près de 40 000 personnes en ont bénéficié l'année dernière.



NUS – un autre mot pour « espoir »

Les « Neglected and underutilized species » (NUS) sont des plantes utiles qui ont longtemps été négligées par la recherche et la sélection. Elles ont pourtant un rôle important à jouer dans l'alimentation, notamment pour les couches défavorisées de la population en milieu rural. Les NUS sont généralement indigènes aux environnements dans lesquels elles sont cultivées. Elles sont mieux adaptées aux conditions locales et nécessitent moins d'engrais. De nombreuses NUS peuvent se développer sur des sols pauvres et dans des conditions arides. Cela les rend essentielles dans un contexte de crise climatique.

Les NUS comprennent par exemple le millet, la noix de bamarra ou encore l'amarante. Cette dernière pousse en quelques semaines, est peu gourmande en eau et fournit de nombreux nutriments. Les NUS peuvent contribuer à lutter contre la faim et la pauvreté.



Extrait vidéo du Nicaragua

SWISSAID en chiffres

383 667

bénéficiaires

ont profité de notre travail et de vos dons en 2023. Derrière chacun de ces chiffres se cachent des destins, des histoires de résilience, de souffrance mais surtout d'espoir !

47 786

donatrices et donateurs

nous ont soutenus l'an passé. Un grand merci pour votre fidélité !

744 tonnes de denrées alimentaires

ont été distribuées en 2023 dans le cadre de projets d'aide d'urgence au Niger et au Tchad. Nous avons également soutenu des personnes en détresse au Myanmar. Grâce à notre présence de longue date dans ces pays, les interventions lors de crises ont été rapides et efficaces, et ont profité aux personnes les plus démunies.



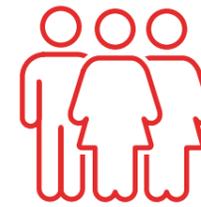
Eau et climat 60

réservoirs d'eau reliés à un réseau de distribution ont été construits l'année dernière dans plusieurs villages, écoles et champs. Un bien inestimable pour les populations, surtout en période de crise climatique marquée par des épisodes de sécheresse et des vagues de chaleur.



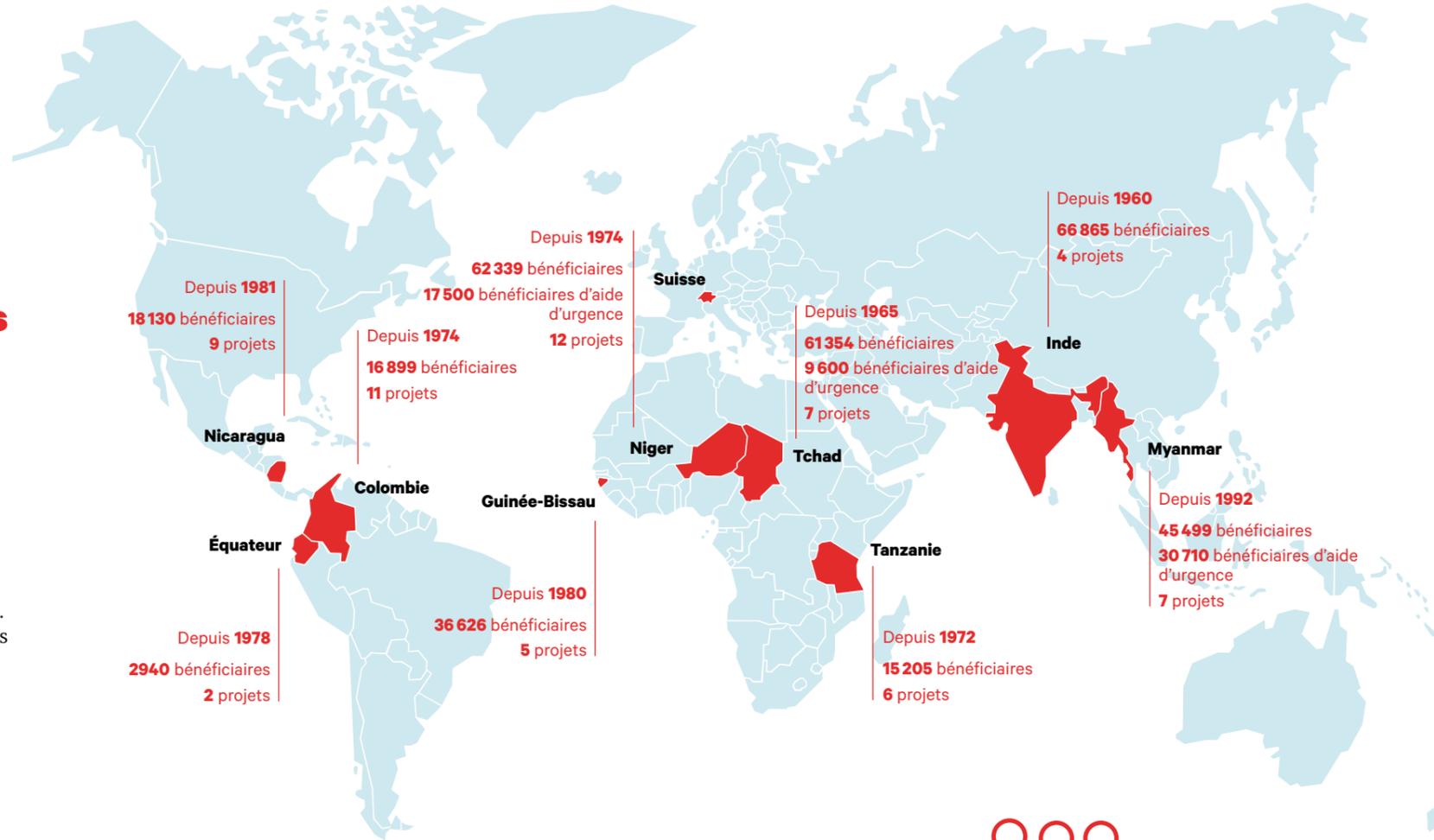
Agroécologie 41 057

personnes ont eu accès à des semences locales. Ces semences préservent la biodiversité et sont donc essentielles pour l'avenir de notre agriculture et notre alimentation.

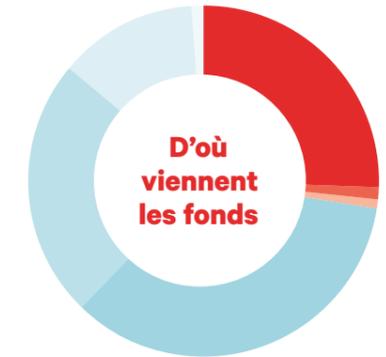


Genre 10 226

femmes ont obtenu une indépendance économique en 2023 avec le soutien de SWISSAID. Ces femmes trouvent ainsi un moyen durable de se sortir, elle-même ainsi que toute leur famille, de la faim et de la pauvreté.



Financement



- 26% dons libres
- 1% legs
- 1% vente d'insignes
- 35% dons affectés à des projets définis
- 24% contribution de la DDC aux programmes
- 13% mandats pour des projets

Affectation des fonds



- 82% programmes en Suisse et à l'étranger : information et politique de développement
- 14% recherche de fonds : appel de dons et communication pour les donatrices et donateurs
- 4% frais administratifs

Coup d'œil sur nos pays

SWISSAID œuvre dans neuf pays en tant qu'experte en agroécologie et en égalité entre hommes et femmes. Sur place et en étroite collaboration avec des partenaires locaux, nous encourageons les initiatives locales de personnes qui cherchent à renforcer leur autonomie pour sortir de la pauvreté.

Renforcer les femmes en Équateur

64% des femmes en Équateur sont victimes de violences au cours de leur vie. Chaque jour, sept jeunes filles de moins de 14 ans tombent enceintes à la suite d'un viol. Souvent, ces jeunes mères n'ont même pas de diplôme de fin d'études. Les régions rurales à forte densité de population indigène sont particulièrement touchées. En collaboration avec des organisations locales de femmes, SWISSAID a mis en place des réseaux d'aide dans les provinces de Cotopaxi, Tungurahua et Chimborazo. Les petites paysannes peuvent y échanger des informations, prendre connaissance de leurs droits et s'octroyer des micro-crédits entre elles. L'argent permet aux femmes de concrétiser des projets et de vivre de manière autonome. Près de 2000 femmes ont bénéficié des réseaux l'an passé.



Multiplier les semences au Nicaragua

Ces dernières années, SWISSAID et ses partenaires locaux ont veillé à ce que les semences paysannes traditionnelles (maïs, haricots, millet, sorgho, riz, etc.) soient répertoriées pour ne plus être menacées de disparition. Des gardiennes de semences conservent les précieuses graines dans plus de 400 banques dédiées et les distribuent à la population. Ces centres veillent par ailleurs à la préservation de la diversité. L'année dernière par exemple, dans le cadre d'un projet en cours, 96 variétés de maïs et de haricots ont été stockées et protégées. Au total, le projet permet à 2000 productrices et producteurs et à leurs familles de vivre de manière autonome et indépendante. Les petit-e-s paysan-ne-s sont ainsi plus résilient-e-s face aux catastrophes naturelles qui sont de plus en plus fréquentes. Selon l'indice mondial des risques climatiques, ce pays d'Amérique centrale compte parmi les pays les plus touchés par le changement climatique.



Planter des arbres en Colombie

Dans la forêt tropicale de la région de Sucre poussent 2600 espèces de plantes différentes. On y recense également 230 espèces d'oiseaux et 60 espèces de mammifères. Dans le cadre d'un projet, les jeunes sont encouragés à protéger ces espaces, qui sont aussi leur lieu de vie. Des promenades en forêt, des campagnes et des vidéos permettent de les sensibiliser. En les impliquant dans la création de pépinières, 50 espèces d'arbres indigènes ont pu être réintroduites en 2023, 120 hectares de forêt ont été reboisés et plus de 50 522 arbres ont été plantés. 500 kilomètres plus au nord, sur les hauts plateaux andins, à Boyacá, ce sont les gardiennes des paramos qui protègent un écosystème unique et qui, grâce à des méthodes agroécologiques, peuvent manger à leur faim et de manière équilibrée.



Apprendre à lire en Guinée-Bissau

Malgré des sous-sols riches en matières premières, la Guinée-Bissau compte parmi les pays les plus pauvres du monde. Depuis des décennies, la nation est fragilisée par une instabilité politique. Ce sont principalement les femmes paysannes, peu scolarisées, qui souffrent de la pauvreté. Selon une étude de SWISSAID réalisée en juin 2022, 49% des petites paysannes des régions de Bissau et Bissora ne sont jamais allées à l'école. Une femme sur deux ne sait donc ni lire, ni compter, ni écrire. Les conséquences sont multiples: elles ne commercialisent pas leurs produits ou les vendent en dessous du prix du marché et n'ont aucun accès aux informations ou aux diverses aides. Des enseignant-e-s locaux apprennent aux femmes à lire, calculer, utiliser un téléphone portable et leur transmettent des compétences numériques de base. Ces connaissances renforcent leur confiance en elles. Elles se font moins arnaquer sur les marchés et obtiennent un meilleur statut dans leurs familles et auprès des communautés villageoises. Leur vie s'en trouve durablement changée.



Fêter son anniversaire en Suisse

L'été dernier, sur la colline du Gurten, au-dessus de Berne, SWISSAID a retracé 75 ans d'activités en compagnie des responsables de ses pays, du personnel de Suisse, de donatrices et donateurs, d'expert-e-s et de personnalités politiques. Créée à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Fondation est aujourd'hui une organisation fiable et expérimentée, qui déploie son action dans neuf pays. Elle y partage ses connaissances en matière d'agroécologie et d'égalité entre hommes et femmes. SWISSAID a toujours su s'adapter aux réalités du terrain. Ces qualités seront plus que jamais nécessaires à l'avenir, face au réchauffement climatique qui aggrave la situation alimentaire dans le monde. Pour en savoir plus sur notre travail, nous vous recommandons notre podcast «En quête de solutions» et la brochure de notre jubilé.



Alléger la détresse au Niger

Secoué par de nombreuses catastrophes naturelles, ce pays de la région du Sahel a été déstabilisé par un coup d'État militaire en juillet 2023. Une partie de la population s'est vue coupée l'accès à des biens de première nécessité. Les sanctions internationales ont fait grimper les prix des denrées alimentaires. Tout cela a aggravé une situation alimentaire déjà tendue. SWISSAID a doublé le budget du projet d'aide d'urgence déjà entamé. 17 500 personnes ont reçu des colis alimentaires et des semences dans les régions de Dosso et de Tillabery, dans le sud-ouest du pays, afin d'assurer la prochaine récolte. Au contraire de plusieurs organisations internationales qui ont quitté le pays suite au coup d'État, SWISSAID est restée. Elle soutient les familles paysannes en leur offrant l'accès à l'eau, en renforçant les droits des femmes et en enseignant des méthodes de culture agroécologiques.



Protéger les mineur-e-s en Tanzanie

« Si vous êtes en sécurité, votre famille l'est aussi ! », affirme Josefina John, une mère de famille qui travaille dans une mine à Geita, dans l'est du pays. Ses mains sont couvertes de crevasses. Ses jambes sont douloureuses. L'extraction de l'or est un travail difficile et dangereux. Les problèmes de santé et les accidents mortels sont réguliers. Malgré cela, l'espoir de trouver une pépite d'or et ainsi sortir de la misère persiste. Pour protéger les travailleuses et travailleurs, SWISSAID a distribué en octobre 2023 des casques, des bottes de sécurité et des lunettes de protection. Josefina John a bénéficié de ces protections. Des femmes et des hommes sont par ailleurs formés à la comptabilité, à la sécurité et à la durabilité. Sur le plan politique, SWISSAID tente d'améliorer les conditions des mines artisanales et d'offrir aux petit-e-s exploitant-e-s un accès au marché réglementé.



Fournir de l'eau au Tchad

L'indice de développement humain révèle que le Tchad est le deuxième pays le plus pauvre au monde. L'insécurité qui règne en Afrique centrale, notamment au Soudan, entraîne un flux continu de réfugié-e-s. Le pays manque de tout. Y compris d'eau. En collaboration avec la population locale, SWISSAID a construit 32 puits l'an passé dans la région du Mandoul et du Logone Oriental. Cela permet de réduire les cas de diarrhées et autres maladies causées par la consommation d'eau souillée. Chaque bénéficiaire paie une contribution modeste pour l'entretien des puits. Des comités de l'eau veillent à ce que ceux-ci soient bien entretenus. L'accès à l'eau potable est également un facteur de paix : les conflits entre les petit-e-s paysan-ne-s et les éleveuses et éleveurs de bétail pour accéder à l'eau ont sensiblement diminué.

Promouvoir les filles en Inde

Les mariages d'enfants sont très répandus en Inde. Dans la région de Marathwada où la pauvreté est très présente, une fille sur deux est mariée avant l'âge de 18 ans. SWISSAID s'engage dans 80 villages en faveur de l'égalité et des droits des femmes. Les jeunes sont sensibilisés aux inégalités et encouragés à transmettre ces connaissances. On leur apprend également à combattre les manifestations de ces injustices. Les victimes sont accueillies et reçoivent un soutien psychologique et des soins médicaux dans des centres de conseil. 4931 femmes et filles sont soutenues dans le cadre de ce projet cofinancé par l'Union européenne. L'année dernière, SWISSAID a également aidé les communautés à devenir plus résilientes face aux crises climatiques, notamment grâce à la pêche et à la gestion des forêts.



Renforcer les communautés au Myanmar

Depuis la prise de pouvoir par les militaires en février 2021, la violence n'a cessé de s'étendre dans le pays. 2,3 millions de personnes ont été déplacées sur l'ensemble du territoire. Un quart de la population – soit plus de 18 millions de personnes – souffre de malnutrition et d'une pauvreté croissante. L'année dernière, SWISSAID a apporté une aide d'urgence à des ménages particulièrement vulnérables. En parallèle, elle est en train de créer des communautés villageoises résilientes et fortes dans 15 villages de l'État Kachin, au nord du pays, et de promouvoir l'agroécologie. SWISSAID participe également à la création de conseils de village, à la mise en place des structures et à l'octroi de micro-crédits (majoritairement aux femmes). Les communautés peuvent ainsi s'organiser et se gérer elles-mêmes, et continuer à avoir des perspectives dans ces circonstances difficiles.





Répondre à la détresse et renforcer la démocratie

Les crises politiques et le changement climatique ont aggravé la situation alimentaire au Tchad et au Niger. Afin d'atténuer la souffrance des populations et de ne pas mettre en péril le travail de développement en cours depuis des décennies, SWISSAID a déployé une aide d'urgence en 2023.

Que feriez-vous si vos réserves de nourriture étaient épuisées et que vous n'aviez plus d'argent pour acheter à manger ? Ce qui est un simple jeu de l'esprit pour nous est une dure réalité pour de nombreuses personnes au Niger et au Tchad. L'année dernière, après que des inondations aient détruit les récoltes, il ne restait presque plus de réserves pour tenir durant la saison sèche.

Dans une telle situation de détresse, les

personnes adoptent généralement des stratégies identiques, qui vont des plus banales aux plus graves. En premier lieu, elles se rabattent sur des denrées alimentaires moins chères, comme la cassave à la place du riz qui est plus coûteux. Si cela ne suffit pas, elles demandent de la nourriture à des proches et amis, ou cuisinent les semences destinées à la récolte à venir. Au Tchad, le millet perlé, par exemple, normalement réservé pour ensemercer les champs,

est servi en bouillie. Une fois ces options épuisées, elles achètent à crédit. Et si cela ne suffit toujours pas, elles envoient les enfants travailler dans des familles plus riches et les filles sont mariées. Ensuite, on rationne. Les femmes sont les premières à diminuer leur part pour la laisser aux enfants et à leur mari. Au lieu des deux ou trois repas quotidiens, il n'y en a plus qu'un, puis seulement un jour sur deux. En dernier recours, les familles quittent leur région natale.

L'indice de stratégie d'adaptation (Coping Strategy Index – CSI) se base sur ces différentes stratégies plus ou moins nuisibles pour évaluer la sécurité alimentaire d'un ménage. Plus la fréquence d'utilisation d'une ou plusieurs stratégies est élevée, plus la situation est grave.

274 tonnes de denrées alimentaires

L'an passé, au plus fort de la crise alimentaire au Tchad, 93% des habitant-e-s des provinces du Logone Oriental et du Mandoul se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire sévère.

SWISSAID a réagi rapidement en mettant en place une aide d'urgence pour les personnes concernées dans ces provinces méridionales. L'enquête menée avec l'indice de stratégie d'adaptation révèle qu'après l'intervention de l'aide d'urgence, l'insécurité alimentaire sévère ne touchait plus que 52% de la population de la région.

Au total, 274 tonnes de nourriture et 50,4 tonnes de semences ont été distribuées à quelque 9600 personnes (dont 2500 femmes enceintes et allaitantes et 800 enfants) et un accès à l'eau potable a été assuré à 9800 personnes dans 11 villages.

Au Niger, 2500 familles (17500 personnes) ont reçu 470 tonnes de nourriture et des semences ont été fournies à 7900 petit-e-s paysan-ne-s.

La transparence est la clé

Après avoir identifié les personnes les plus démunies, l'équipe chargée de distribuer l'aide d'urgence a veillé à répartir les vivres équitablement. Des comités composés de femmes, d'hommes et de membres de toutes les religions pratiquées dans les villages ont été constitués à des fins d'enquête et de contrôle. « Leur mission est de veiller à ce que personne n'abuse de son pouvoir pour favoriser sa famille ou ses amis, et à ce qu'il n'y ait pas de corruption », explique Daniel Ott Fröhlicher, responsable du programme Tchad de SWISSAID. Le contrôle social est l'un des meilleurs mécanismes permettant d'empêcher le népotisme, ce qui explique pourquoi un maximum de procédures ont lieu en public. La communication par le biais

d'affiches assorties de photos et de pictogrammes permet à ce que toute la population soit informée de la distribution imminente de colis alimentaires. Cette distribution se fait sur la place du village, où tout le monde se rassemble. Si, malgré toutes les mesures introduites, quelqu'un se sent lésé, cette personne peut se plaindre auprès des comités ou en appelant le numéro de téléphone dédié aux réclamations, bien visible sur toutes les affiches. Tous les signalements sont traités de manière confidentielle. Des contrôles aléatoires sont effectués après la campagne de distribution.

Approche participative

L'organisation d'une aide d'urgence suit des règles démocratiques : « Les gens constatent que la distribution se déroule de manière ordonnée et dans le respect des règles, sans corruption ni népotisme », explique Daniel Ott Fröhlicher. « Au final, non seulement la crise alimentaire est surmontée, mais les structures démocratiques du village sont également renforcées. » SWISSAID pourra s'appuyer sur de tels processus pour ses projets futurs.

Affiches et bannières pour la transparence

L'aide d'urgence est entièrement transparente et largement diffusée grâce à des affiches et des bannières qui indiquent aux personnes qui ont droit à un colis alimentaire et quand la distribution aura lieu. Un numéro de téléphone dédié aux réclamations y est également indiqué. Les colis contiennent des denrées alimentaires de base telles que des haricots, du sorgho, du maïs et de l'huile. Des compléments spécifiques sont ajoutés pour les familles comprenant de jeunes enfants.

Dans un deuxième temps, les petit-e-s paysan-ne-s reçoivent des semences pour préparer la récolte suivante.



Monika Uhlmann, responsable Finances et RH

**COMPTES ANNUELS 2023
COMMENTAIRE**

En 2023, SWISSAID a efficacement continué à augmenter ses recettes provenant de dons et de contributions aux projets, tout en diversifiant davantage ses sources de financement. Des projets et des programmes convaincants ont permis de conclure de nouveaux partenariats avec des fondations et d'obtenir des fonds de la part de certains États. Notre croissance a augmenté de 10 % par rapport à 2022. Un immense merci! En parallèle, nous souhaitons aussi remercier nos fidèles donatrices et donateurs, communes et cantons, entreprises et fondations. Nous sommes ravis du généreux soutien, de la solidarité et de la confiance témoignés à notre travail dans nos neuf pays d'intervention.

Notre équipe, motivée et professionnelle, donne chaque jour le meilleur d'elle-même aux quatre coins du globe pour s'engager, avec les organisations partenaires sur place, en faveur d'une amélioration durable des conditions de vie et des perspectives des personnes les plus démunies du Sud.

Nous avons financé un programme à l'étranger d'environ 18 millions de francs. 2,4 millions de francs ont été dépensés pour le travail de sensibilisation en Suisse. Quant aux charges d'exploitation, 82 % de nos moyens ont été consacrés aux projets, 4 % à l'administration et 14 % à la collecte de fonds.

SWISSAID est financée à près de 60 % par des dons et des contributions de particuliers et d'institutions, et près de 30 % du financement de nos programmes provient de la contribution de la DDC. Au 31 décembre 2023, le capital de l'organisation s'élevait à 16 millions de francs. Les présents comptes annuels 2023 ont été établis selon les principes du Swiss GAAP RPC et du label Zewo. L'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand les a déclarés conformes dans le cadre de la révision ordinaire.

Bilan

Actifs (en CHF)	Annexe *	31.12.2023	31.12.2022
Liquidités	5.1	4 372 399	5 079 788
Actifs détenus à court terme cotés en bourse (titres)	5.2	13 505 554	13 194 304
Autres créances à court terme	5.3	109 307	301 476
Stock		170 136	177 808
Actifs de régulation		18 363	67 747
Actif circulant		18 175 759	18 821 124
Investissements	5.4	136 923	136 765
Immobilisations corporelles	5.5	962 199	841 998
Immobilisations incorporelles	5.6	30 141	49 862
Actifs immobilisés		1 129 263	1 028 625
TOTAL DES ACTIFS		19 305 022	19 849 749
Passifs (en CHF)			
Dettes résultant d'achats et de prestations		861 129	577 112
Passifs de régulation		25 889	14 622
Provisions à court terme	5.7	255 491	201 338
Fonds étrangers à court terme		1 142 509	793 071
Fonds pour projets définis programme Sud		2 039 296	1 185 643
Fonds pour le futur		7 975	0
Fonds parrainage Agriculture biologique		2 717	2 683
Fonds parrainage Eau		9 742	0
Fonds parrainage Femmes		9 980	0
Fonds aide d'urgence		84 403	37 142
Fonds DDC		0	0
Fonds affectés à des projets définis		2 154 112	1 225 468
Fonds programme SWISSAID		7 674 331	9 073 910
Fonds infrastructures SWISSAID		658 598	658 598
Fonds de fluctuation des titres et devises	5.8	1 734 749	1 444 103
Capital libre		5 846 921	6 581 256
Capital libre association SWISSAID Genève	2	87 049	69 309
Capital libre association SWISSAID Zurich	2	6 753	4 034
Capital de l'organisation		16 008 401	17 831 210
TOTAL DES PASSIFS		19 305 022	19 849 749

* Vous trouverez les comptes annuels complets avec l'annexe et les notes explicatives dans notre édition en ligne sous www.swissaid.ch

Comptes d'exploitation

Recettes (CHF)	Annexe 4.1	2023	2022
Dons libres		6 093 656	5 964 296
Legs		266 626	503 340
Ventes d'insignes		334 186	299 000
Fonds affectés	8	597 223	660 598
Dons affectés à des projets définis	7.1	7 053 219	5 370 863
Contribution aux projets Chaîne du Bonheur		62 000	153 861
Contribution aux projets FEDEVACO		160 593	168 651
Contribution aux projets FGC		218 426	237 984
Produits des opérations de collecte de fonds		14 785 929	13 358 593
Contribution de la DDC	7.3	5 940 000	5 940 000
Transmission de la contribution du programme au partenaire contractuel Skat	7.3	- 440 000	- 440 000
Mandats de la DDC		247 404	176 561
Contributions ciblées de la DDC		2 738 191	3 150 725
Autres produits d'exploitation	7.2	15 151	61 825
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		23 286 675	22 247 703
Dépenses (CHF)			
Projets à l'étranger		15 492 471	16 165 310
Dépenses suivi des programmes		2 381 977	2 230 585
<i>Frais de personnel</i>		2 022 588	1 898 576
<i>Frais de matériel</i>		359 388	332 009
Dépenses programmes à l'étranger	7.4	17 874 448	18 395 894
Information et sensibilisation en Suisse		1 250 429	1 034 350
Dépenses suivi des programmes		1 132 092	1 022 601
<i>Frais de personnel programme en Suisse</i>		1 065 851	949 494
<i>Frais de matériel programme en Suisse</i>		66 241	73 108
Dépenses programmes en Suisse	7.4	2 382 521	2 056 951
Recherche de fonds et dépenses promotionnelles	7.4	3 441 090	2 969 219
Frais administratifs	7.4	988 195	886 650
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		24 686 254	24 308 715
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 1 399 579	- 2 061 011
Produits financiers (réalisés)		118 835	- 867 301
Produits financiers (non réalisés)		473 145	- 816 146
Charges financières		- 159 566	- 159 641
Résultat financier	7.5	432 413	- 1 843 089
Charges immobilières		- 14 544	- 11 127
Revenu immobilier		75 000	75 000
Résultat hors exploitation		60 456	63 874
Autres produits imputables à une autre période comptable		12 545	190 983
Résultat imputable à une autre période comptable	7.6	12 545	190 983
RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS		- 894 164	- 3 649 243
Modification du capital des fonds affectés		- 928 644	140 336
UTILISATION DES FONDS AFFECTÉS		- 1 822 809	- 3 508 907
Changements des fonds programme SWISSAID		1 822 809	3 508 907
EXCÉDENT DE REVENUS EN FAVEUR DES FONDS GÉNÉRÉS		0	0

Tableau de variation du capital 2023

	Actif initial	Part aux bénéfices affectée	Dépôts	Transferts internes de fonds	Utilisation	Variation	Solde de clôture
Capitaux des différents fonds (CHF)							
Fonds dons spécifiquement affectés au programme Sud	1 185 643		10 479 833		- 9 626 180	853 653	2 039 296
Fonds pour le futur	0		277 975		- 270 000	7 975	7 975
Fonds parrainage Agriculture bio	2 683		163 891	1 143	- 165 000	34	2 717
Fonds parrainage Eau	0		59 980		- 50 000	9 980	9 980
Fonds parrainage Femmes	0		164 742		- 155 000	9 742	9 742
Fonds aide d'urgence	37 142		197 261		- 150 000	47 261	84 403
Fonds DDC	0		5 500 000		- 5 500 000	0	0
Fonds avec affectation limitée	1 225 468	0	16 843 682	1 143	- 15 916 180	928 644	2 154 112
Fonds provenant du financement propre (CHF)							
Fonds programme SWISSAID	9 073 910		0		- 1 399 579	- 1 399 579	7 674 331
Fonds infrastructures SWISSAID	658 598		0		0	0	658 598
Réserve de fluctuation des titres et devises	1 444 103		290 646		0	290 646	1 734 749
Capital libre généré	6 581 256		0	- 1 143	- 733 192	- 734 335	5 846 921
Capital libre association SWISSAID Genève	69 309		17 740		0	17 740	87 049
Capital libre association SWISSAID Zurich	4 034		2 719		0	2 719	6 753
Résultat annuel	0		- 1 822 809		1 822 809	0	0
Capital de l'organisation	17 831 210	0	- 1 511 704	- 1 143	- 309 962	- 1 822 809	16 008 401

Tableau de variation du capital 2022

	Actif initial	Part aux bénéfices affectée	Dépôts	Transferts internes de fonds	Utilisation	Variation	Solde de clôture
Capitaux des différents fonds (CHF)							
Fonds dons spécifiquement affectés au programme Sud	979 400		9 258 645		- 9 052 402	206 243	1 185 643
Fonds pour le futur	100		514 971		- 515 071	- 100	0
Fonds parrainage Agriculture bio	912		163 955	1 871	- 164 055	1 771	2 683
Fonds parrainage Eau	100		72 629		- 72 729	- 100	0
Fonds parrainage Femmes	100		187 213		- 187 313	- 100	0
Fonds aide d'urgence	1 055		225 169		- 189 082	36 087	37 142
Fonds DDC	384 137		5 500 000		- 5 884 137	- 384 137	0
Fonds avec affectation limitée	1 365 804	0	15 922 582	1 871	- 16 064 790	- 140 336	1 225 468
Fonds provenant du financement propre (CHF)							
Fonds programme SWISSAID	11 134 921		0		- 2 061 011	- 2 061 011	9 073 910
Fonds infrastructures SWISSAID	658 598		0		0	0	658 598
Réserve de fluctuation des titres et devises	2 060 274		0		- 616 171	- 616 171	1 444 103
Capital libre généré	7 412 309		0	- 1 871	- 829 182	- 831 053	6 581 256
Capital libre association SWISSAID Genève	71 015		0		- 1 706	- 1 706	69 309
Capital libre association SWISSAID Zurich	3 000		1 034		0	1 034	4 034
Résultat annuel	0		- 3 508 907		3 508 907	0	0
Capital de l'organisation	21 340 117	0	- 3 507 873	- 1 871	837	- 3 508 907	17 831 210

Tableau des flux de trésorerie

Afflux de capitaux issus de l'exploitation (CHF)	2023	2022
Résultat annuel avant le résultat des fonds	- 894 164	- 3 649 243
Amortissement sur les immobilisations corporelles	190 967	184 929
Modification provisions	54 153	47 927
Gains(-) / pertes sur titres	- 473 145	816 146
Augmentation (-) / diminution des créances et des promesses de financement	192 169	96 449
Augmentation (-) / diminution des stocks	7 672	- 109 247
Augmentation (-) / diminution des actifs de régulation	49 384	78 999
Augmentation (-) / diminution garantie de loyer	- 158	169 988
Augmentation / diminution (-) des créanciers	284 017	56 849
Augmentation / diminution (-) des passifs de régulation	11 267	- 48 038
Flux de capitaux issus de l'exploitation	- 577 838	- 2 355 240
Flux de capitaux issus de l'investissement		
Investissements immobilisations corporelles	- 283 313	- 64 498
Désinvestissements immobilier	0	0
Investissements immobilisations incorporelles	- 8 134	- 55 279
Investissements titres	- 7 586 413	- 7 053 602
Désinvestissements titres	7 748 308	9 672 577
Flux de capitaux issus de l'investissement	- 129 551	2 499 197
Flux de capitaux issus du financement		
Flux de capitaux issus du financement	0	0
Augmentation (+) / Diminution (-) des capitaux	- 707 390	143 957
Fonds liquidités 01.01.	5 079 788	4 935 831
Fonds liquidités 31.12.	4 372 399	5 079 788

Annexe comptes annuels

0. Nombre de postes équivalents à temps plein

Le nombre annuel de postes à temps plein est de 220.5 personnes (197.6 en 2022).

1. Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC 21 au Code suisse des obligations, aux dispositions du ZEW0 (service spécialisé des organisations d'utilité publique collectant des dons) ainsi qu'aux statuts de la fondation. L'exercice comptable a été réalisé en tenant compte du principe du solde brut, en indiquant les gains et les pertes directement dans le compte d'exploitation.

2. Périmètre de consolidation

Les comptes des bureaux de coordination en charge de la mise en oeuvre des programmes au Sud sont intégrés au présent rapport annuel, tout comme les comptes de l'association SWISSAID Genève et l'association SWISSAID Zurich. En outre, SWISSAID ne dispose pas de filiale ou d'institution partenaire sur lesquelles elle exerce une influence prépondérante.

3. Organisations proches

Les organisations et institutions suivantes sont proches de SWISSAID : Sufosec (Alliance avec Action de Carême, Aqua Alimenta, Vivamos Mejor, VSF Suisse, SKAT Foundation), Alliance Sud (Communauté de travail des oeuvres d'entraide SWISSAID, Action de Carême, Solidar Suisse, Terre des hommes Suisse, Helvetas, Caritas, EPER, Croix-Rouge suisse, Brücke Le Pont, Biovision, Unité, Comundo), Fondation Max Havelaar ainsi que Groupe suisse de travail sur le génie génétique (SAG). Alliance Sud reçoit contractuellement CHF 190 000 sur le budget annuel (CHF 161 000 en 2022). En ce qui concerne les autres organisations, SWISSAID est représentée au sein de leur comité, sans pour autant leur octroyer de contribution financière. Le soutien en nature de la part de tiers à SWISSAID est une part accessoire du résultat total, et de ce fait, n'apparaît pas dans le décompte.

4. Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Liquidités	Valeur nominale.
Titres	Valeur du marché à la date du bilan.
Devises étrangères	Cours de devises à la date du bilan.
Prêts, créances et promesses de financement	Valeur nominale.
Stock de marchandises	Prix de revient, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires.
Prêts	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés.
Mobilier, machines et installations	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés. Durée d'utilisation: mobilier 10 ans, installations informatiques 3 ans, machines 3 à 6 ans. Seuil d'activation: CHF 3000 (installations informatiques: CHF 1000).
Immobilier en Suisse	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés. Les terrains ne sont pas amortis. Durée d'utilisation: 75 ans.
Immobilier à l'étranger	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés. Durée d'utilisation: 25 ans.
Immobilisations incorporelles	Les investissements dans les logiciels informatiques sont portés au bilan en tant qu'immobilisations incorporelles et avec un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation (3 ans).
Obligations	Valeur nominale.
Provisions	Basées sur l'évaluation du Comité Directeur et des dépenses futures prévues à la date du bilan.

4.1 Comptabilisation

Dons libres, dons affectés à des projets définis	Les recettes provenant de récoltes de fonds auprès du grand public sont comptabilisées à la réception des fonds. Elles sont comptabilisées comme un don affecté en cas de demande du donateur. Sans instruction, elles sont comptabilisées comme un don libre.
Legs	Les recettes provenant des legs et des héritages sont comptabilisées soit à la réception des fonds (pour les liquidités), soit au moment du transfert (pour les biens immobiliers etc.).
Contributions	Les recettes provenant des contrats de services avec les bailleurs de fonds sont comptabilisées à la réception des fonds.
Livraisons / services	Les recettes provenant des livraisons et des services sont comptabilisées au moment de l'exécution du contrat.
Recettes de location	Les recettes de location sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

5. Explications relatives au bilan

5.1 Liquidités (CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Caisses / Postfinance / Banques en Suisse	2 963 835	4 023 325
Banques à l'étranger	1 408 563	1 056 463
Total liquidités	4 372 398	5 079 788

La variation des liquidités est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie.

5.2 Titres (CHF)	Valeur marchande 31.12.2023	Valeur marchande 31.12.2022
Obligations	8 316 102	9 008 887
Actions	4 250 894	3 273 607
Fonds immobilier	938 557	911 810
Total titres	13 505 553	13 194 304

5.3 Créances et promesses de financement (CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Avoir impôt anticipé	45 804	61 645
Avoir sur livraisons	63 503	66 001
Promesse de contribution Chaîne du Bonheur	0	0
Promesse de contribution Pagod (Niger)	0	0
Promesse de contribution consortium eau PAEPHA (Niger)	0	0
Promesse de contribution Inondations 2020 (Niger)	0	0
Promesse de contribution Sodefika (Tchad)	0	0
Promesse de contribution DPP2 (Myanmar)	0	80 610
Prêts aux collaborateurs à l'étranger	0	93 220
Total créances et promesses de financement	109 307	301 476

Les engagements portent sur des financements de mandats de projets garantis contractuellement.

5.4 Prêts (CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Claro Fair Trade AG	30 000	30 000
Fairpicture AG	50 000	50 000
Actions nominatives Claro Fair Trade AG	1	92 272
Titres de participation Société Coopérative Philea International	1	96 000
Remei AG	10 000	10 000
Actions à droit de vote simple Banque Alternative Suisse (BAS)	20 000	20 000
Garantie de loyer	26 921	26 765
Provisions pour moins-value	0	- 188 272
Total	136 923	136 765

5.5 Aperçu des immobilisations corporelles (CHF)	Equipements et installations	Terrains et constructions en Suisse	Immeubles à l'étranger	Total des biens immobiliers
Valeurs d'acquisition 01.01.2023	1 021 129	1 040 000	448 481	1 488 481
Investissements 2023	283 313	0	0	0
Cessions 2023	0	0	0	0
Correction des amortissements 2023	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	1 304 442	1 040 000	448 481	1 488 481
Cumul des amortissements au 01.01.2023	833 315	449 150	385 147	834 297
Amortissements 2023	129 447	22 074	11 591	33 665
Correction des amortissements 2023	0	0	0	0
Amortissements au 31.12.2023	962 762	471 224	396 738	867 962
Immobilisations corporelles nettes au 31.12.2023	341 680	568 776	51 743	620 519

Les investissements portent sur de l'informatique dans nos bureaux en Suisse, un réaménagement de nos bureaux de la Lorystrasse à Berne ainsi que des véhicules et des générateurs électriques pour nos bureaux de coordination au Niger, Myanmar et Tchad.

5.5 Aperçu des immobilisations corporelles 2022 (CHF)	Equipements et installations	Terrains et constructions en Suisse	Immeubles à l'étranger	Total des biens immobiliers
Valeurs d'acquisition 01.01.2022	1 099 415	1 040 000	448 481	1 488 481
Investissements 2022	64 498	0	0	0
Cessions 2022	0	0	0	0
Correction des amortissements 2022	-142 784	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2022	1 021 129	1 040 000	448 481	1 488 481
Cumul des amortissements au 01.01.2022	848 932	427 076	370 648	797 224
Amortissements 2022	127 167	22 074	14 499	36 573
Correction des amortissements 2022	-142 784	0	0	0
Amortissements au 31.12.2022	833 315	449 150	385 147	834 297
Immobilisations corporelles nettes au 31.12.2022	187 814	590 850	63 334	654 184

Les investissements portent sur de l'informatique dans nos bureaux en Suisse ainsi que des véhicules pour nos bureaux de coordination au Niger et au Tchad.

	Informatique 31.12.2023
5.6 Aperçu des immobilisations incorporelles (CHF)	
Valeurs d'acquisition au 01.01.2023	338 179
Investissements 2023	8 134
Transfert de produits en cours à produit fini	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	396 313
Cumul des amortissements au 01.01.2023	338 317
Amortissements 2023	27 855
Amortissements au 31.12.2023	366 172
Immobilisations incorporelles nettes au 31.12.2023	30 140

Les investissements consistent en une mise à jour du système ERP Abacus.

	Informatique 31.12.2022
5.6 Aperçu des immobilisations corporelles 2022 (CHF)	
Valeurs d'acquisition au 01.01.2022	332 900
Investissements 2022	55 279
Transfert de produits en cours à produit fini	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2022	388 179
Cumul des amortissements au 01.01.2022	317 128
Amortissements 2022	21 189
Amortissements au 31.12.2022	338 317
Immobilisations incorporelles nettes au 31.12.2022	49 862

	Situation 01.01.2023	Diminutions 2023	Augmentations 2023	Situation 31.12.2023
5.7 Tableau des provisions (CHF)				
Provisions pour obligations liées au personnel	201 338	0	54 153	255 491
Autres provisions	0	0	0	0
Total provisions	201 338	0	54 153	255 491

Les provisions pour obligations liées aux personnes concernent les heures supplémentaires et les droits aux congés annuels non utilisés des employés de Berne et de Lausanne.

	Situation 01.01.2022	Diminutions 2022	Augmentations 2022	Situation 31.12.2022
5.7 Tableau des provisions 2022 (CHF)				
Provisions pour obligations liées au personnel	153 411	0	47 927	201 338
Autres provisions	0	0	0	0
Total provisions	153 411	0	47 927	201 338

Les provisions pour obligations liées aux personnes concernent les heures supplémentaires et les droits aux congés annuels non utilisés des employés de Berne et de Lausanne.

5.8 Réserve de fluctuation, titres et devises

Le niveau minimal visé dépend des dispositions du règlement interne et est entièrement cumulé. Pour l'inventaire et les variations, voir l'évolution du capital.

6. Indemnités des instances de direction (CHF)

Rémunération de la présidence:	Défraiement forfaitaire coprésidence du Comité du Conseil de fondation	CHF 9 000 p.a.*
	Défraiement forfaitaire vice-présidence du Comité du Conseil de fondation	CHF 2 000 p.a.
Rémunération de la Direction:	Coût total des salaires de la Direction (4 pers.)	CHF 595 569 p.a.
Jetons de présence du Comité du Conseil de fondation:	Demi-journée de réunion CHF 200, journée entière de réunion CHF 300	
Frais en Suisse et à l'étranger:	Les frais sont remboursés sur la base de justificatifs	
Total des défraiements du Comité du Conseil de fondation:	CHF 19 870 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2023	
Dont défraiement de la coprésidence:	CHF 11 300 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2023	

* La présidence est composée de 2 personnes depuis le 1^{er} juillet 2019.

Indemnités des instances de direction 2022 (CHF)

Défraiement forfaitaire coprésidence du Comité du Conseil de fondation	CHF 9 000 p.a.	
Défraiement forfaitaire vice-présidence du Comité du Conseil de fondation	CHF 2 000 p.a.	
Rémunération de la Direction:	Coût total des salaires de la Direction (4 pers.)	CHF 602 989 p.a.
Jetons de présence du Comité du Conseil de fondation:	Demi-journée de réunion CHF 200, journée entière de réunion CHF 300	
Frais en Suisse et à l'étranger:	Les frais sont remboursés sur la base de justificatifs	
Total des défraiements du Comité du Conseil de fondation:	CHF 18 655 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2022	
Dont défraiement de la coprésidence:	CHF 11 800 (défraiements, jetons de présence, frais, déduction faite des dons) pour 2022	

7. Explications au sujet du compte d'exploitation

7.1 Contributions affectées à des projets définis (CHF)

La justification de l'utilisation des fonds s'effectue dans le cadre de la comptabilité des projets et fait l'objet d'une révision des comptes.

	2023	2022
Contributions des communes	469 250	245 000
Contributions des cantons et fonds de loteries	718 900	443 800
Contributions LED	400 000	400 000
Contributions des fondations	2 291 190	1 593 500
Contributions des paroisses, personnes privées et PME	940 253	1 209 400
Fonds récoltés dans les pays du Sud	2 233 626	1 479 163
Total dons affectés à des projets définis	7 053 219	5 370 863

7.2 Autres produits d'exploitation (CHF)

	2023	2022
Vente de matériel et d'articles cadeaux	12 200	58 575
Honoraires	2 723	3 250
Autres produits divers	288	0
Total autres produits d'exploitation	15 151	61 825

7.3 Transfert de la contribution au programme au partenaire contractuel SKAT Foundation

La contribution au programme de la DDC pour l'année 2023, d'un montant total de CHF 5 940 000, comprend le montant de CHF 440 000 pour notre sous-partenaire d'alliance SKAT Foundation. Ce montant a été intégralement reversé à SKAT Foundation. La part de SWISSAID s'élève à CHF 5 500 000. La part de SKAT Foundation a été présentée en brut dans le compte d'exploitation, conformément aux directives de la DDC.

7.4 Charges d'exploitation

Le calcul des frais administratifs ainsi que des frais promotionnels et de recherche de fonds a été établi en utilisant la méthodologie révisée du ZEWO entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

CHF	Suivi des programmes au Sud	Suivi des programmes en Suisse	Recherche de fonds et dépenses promotionnelles	Frais administratifs	Total charges d'exploitation
Frais programme	15 492 471	1 250 429	2 233 692	38 716	19 015 308
Frais de personnel	2 022 588	1 065 851	1 165 800	795 029	5 049 268
Frais de matériel	320 178	161 135	140 413	219 428	841 155
Amortissements	39 210	11 763	7 842	41 679	100 494
Refacturation de frais		- 106 657	- 106 657	- 106 657	- 319 971
Total charges d'exploitation 2023	17 874 448	2 382 521	3 441 090	998 195	24 686 254

Outre les amortissements (immobilisations corporelles et incorporelles) présentés séparément ci-dessus, CHF 90 473 (CHF 89 905 l'année précédente) d'amortissements sont inclus directement dans les frais du programme.

7.4 Charges d'exploitation 2022

CHF	Suivi des programmes au Sud	Suivi des programmes en Suisse	Recherche de fonds et dépenses promotionnelles	Frais administratifs	Total charges d'exploitation
Frais programme	16 165 310	1 034 350	1 964 253	38 442	19 202 355
Frais de personnel	1 898 576	949 494	956 635	643 615	4 448 320
Frais de matériel	295 534	144 276	123 149	246 392	809 351
Amortissements	36 475	10 943	7 294	40 313	95 025
Refacturation de frais		- 82 112	- 82 112	- 82 112	- 246 336
Total charges d'exploitation 2022	18 395 895	2 056 951	2 696 219	886 650	24 308 715

Outre les amortissements (immobilisations corporelles et incorporelles) présentés séparément ci-dessus, CHF 89 905 (CHF 83 707 l'année précédente) d'amortissements sont inclus directement dans les frais du programme.

7.5 Résultat financier (CHF)

	2023	2022
Gains réalisés et plus-values boursières actions / fonds	98 690	-815 611
Gains réalisés et plus-values boursières obligations	102 350	7 783
Gains réalisés liquidités	15 017	5 632
Gains et plus-values boursières actions / fonds non réalisés	210 140	-396 148
Gains et plus-values boursières obligations non réalisés	263 004	- 419 998
Plue-value des devises étrangères	-97 222	-65 105
Honoraires gestion des biens et frais de dépôt	- 102 686	- 111 375
Frais bancaires et taxes sur les transactions	- 56 880	- 48 267
Total résultat financier	432 413	-1 843 089

7.6 Autres produits imputables à une autre période comptable (CHF)

	2023	2022
Remboursement de la TVA Équateur et CO ₂	12 545	190 983
Résultat hors période	12 545	190 983

8. Explications relatives au tableau de variation du capital

La répartition des fonds se base sur le règlement des fonds des Swiss GAAP RPC. Les obligations des projets de développement diminuent le fonds programme SWISSAID. Conformément aux directives de la DDC, le fonds DDC affecté à des projets est indiqué. Les réserves de fluctuations minimales sur les cours ont été couvertes.

9. Explications relatives au tableau des flux de trésorerie

Sont considérés comme fonds les liquidités.

10. Analyse des risques

Le Comité directeur réalise périodiquement une analyse des risques. Les mesures à prendre qui en découlent sont ensuite discutées avec le Comité du Conseil de fondation et mises en œuvre.

11. Dettes envers institutions de prévoyance (CHF)

	31.12.2023	31.12.2022
GEPABU (inclus dans les créanciers)	- 884	- 13 588
Publica (inclus dans les créanciers)		45

Les charges annuelles de prévoyance de CHF 291 268 (année précédente CHF 246 324) sont comprises dans les charges de personnel. Il n'y a pas de part économique dans les excédents de couverture existants des deux institutions de prévoyance (analogue à l'année précédente).

12. Engagements locatifs portés hors bilan (CHF)

< 1 an

31.12.2023	31.12.2022
137 840	130 577

13. Engagements éventuels (CHF)

En tant que membre de l'association du Site 52 à Lausanne, SWISSAID loue des locaux pour les bureaux ainsi qu'une place de parc, et est solidairement responsable du paiement du loyer.

Litige en cours

31.12.2023	31.12.2022
p.m.	p.m.
p.m.	p.m.

14. Evénements après la date de clôture du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes annuels 2023 n'est survenu entre la date de clôture du bilan et la date d'approbation des présents comptes annuels.

15. Approbation des comptes annuels

Les comptes 2023 ont été approuvés par le Comité Directeur le 20 mars 2023 pour soumission au Conseil de fondation.

RAPPORT DE PERFORMANCE

SWISSAID en bref

SWISSAID est une fondation libre de toute appartenance politique et confessionnelle. Son siège est situé à Berne, en Suisse. Depuis 1948, SWISSAID s'engage en faveur des personnes défavorisées du Sud, dans les régions rurales, là où aucune autre organisation ne défend leurs intérêts. SWISSAID est active dans neuf pays : Guinée-Bissau, Niger, Tchad, Tanzanie, Inde, Myanmar, Colombie, Équateur et Nicaragua. SWISSAID lutte pour le droit de chacun à vivre sans connaître la faim, la précarité ou

Mode de travail

SWISSAID soutient les initiatives émanant de populations défavorisées dans les pays en développement et travaille en collaboration avec des organisations de la société civile. SWISSAID apporte son aide et soutient les organisations partenaires locales ce qui leur permet d'accéder à l'autonomie et, ainsi, de participer à la vie économique, sociale et politique. SWISSAID travaille avec des

l'oppression. Ses principaux domaines d'intervention sont la lutte contre la faim, l'agroécologie, l'égalité entre hommes et femmes et le soutien à la société civile. Outre la réalisation de projets d'aide au développement dans les pays du Sud, SWISSAID s'engage en Suisse sur le plan politique pour défendre les intérêts des populations défavorisées : l'amélioration durable des conditions de vie dans le Sud nécessite un changement social dans le Nord.

experts locaux et n'envoie que rarement des experts suisses sur le terrain. Cela permet aux projets de mieux s'ancrer dans le contexte local, favorise l'acquisition d'expériences et contribue à la création d'emplois dans les pays du Sud. Cela concourt également à diminuer les frais liés au suivi des programmes et à investir davantage pour aider les gens à s'aider eux-mêmes.

- c) Participation à la formation de l'opinion et à la prise de décision en matière de politique de développement, dans le but de contribuer à façonner les relations de la Suisse avec les pays en développement dans l'intérêt des personnes particulièrement défavorisées.
- d) Coopération avec les institutions privées et publiques dans le sens des buts de la Fondation.

Le **Conseil de fondation** compte au moins 20 membres. Il est composé de personnalités qui partagent les valeurs de la Fondation et représentent un large éventail de la population suisse. La durée du mandat des membres du Conseil de fondation est de quatre ans. Ils peuvent être réélus.

Les membres qui composent le **Comité du Conseil de fondation** sont la présidente/le président, ainsi que quatre à huit personnes maximum. Ils sont élus pour un mandat de quatre ans et peuvent être réélus deux fois. Des mandats plus longs peuvent néanmoins être convenus dans des cas particuliers.

Le **bureau exécutif** est l'organe directeur de SWISSAID.

L'**organe de révision** vérifie la gestion comptable et les comptes annuels ainsi que le respect du budget. Il confirme l'existence d'un système de contrôle interne.

Conseil de fondation

Matthias Aebischer, conseiller national, chargé de cours, Université de Fribourg, Berne, depuis 2012

Sibel Arslan, conseillère nationale, lic.iur., Bâle, depuis 2017

Christine Badertscher, conseillère nationale, Madiswil, depuis 2020

Claude R. Béglé, doctorat en économie et administration d'entreprise, depuis 2016

Didier Berberat, avocat, ancien conseiller aux États, La Chaux-de-Fonds, depuis 2016

Urs Brändli, président de Bio Suisse, Goldingen, depuis 2018

Edgar Ricardo von Buettner, consultant en développement communal stratégique, participatif et durable, Brésil, depuis 1983

Dr phil. Rudolf Dannecker, ancien vice-directeur de la DDC, Hinterkappelen, depuis 2002

Gaby Fierz, ethnologue Museum der Kulturen Basel, Bâle, depuis 2008

Dr Rudolf Fischer, dr en sciences sociales, ancien responsable du département Coopération au développement SWISSAID, Wettingen, depuis 2014

Rémy Gogniat, journaliste, La Chaux-de-Fonds, depuis 2009

Gabriela Graber, journaliste, Huttwil, depuis 2022

Corina Gredig, conseillère nationale, Zurich, depuis 2020

Dr h.c. Niklaus-Samuel Gugger, conseiller national, Winterthur, depuis 2020

Bruno Gurtner, économiste, Berne, depuis 2008

Martin Hürzeler, fundraiser BR, Zurich, depuis 2009

Laurent Jimaja, maîtrise ès sciences économiques, président de SWISSAID Genève, depuis 2016

Odile Keller, économiste, Belfaux, depuis 2019

Florianne Koechlin, biologiste, auteure, directrice du Blauen-Institut, Münchenstein, depuis 1996

Gian L. Nicolay, dipl. ing. agr. ETH, coordinateur FIBL pour l'Afrique, Ardez, depuis 2010

Pierre-André Page, agriculteur et conseiller national, Châtonnaye, depuis 2020

Isabel Perich, conseillère en organisation, Wohlen BE, depuis 2018

Wendy Peter, agricultrice bio, directrice de Bioforum Schweiz, Willisau, depuis 2010

Chasper Pult, enseignant et producteur culturel, Paspels, depuis 1992

Stefan C. Rist, professeur en géographie humaine, Université de Berne, Berne, depuis 2017

Ruth Rauch, lic. rer. pol., coach et conseillère en développement organisationnel, Berne, depuis 2004

Daniel Roduner, expert en coopération au développement, Berne, depuis 2007

Denis Ruyschaert, dr en sociologie et ing. agr., depuis 2016

Carlo Sommaruga, juriste et conseiller aux États, Genève, depuis 2010

Comité du Conseil de fondation

Bastienne Joerchel Anhorn, coprésidente de SWISSAID, économiste, Renens, depuis 2012

Fabian Molina, coprésident de SWISSAID, conseiller national, Zurich, depuis 2018

Peter Bischof, ancien ambassadeur, Bellach, depuis 2018

Dr Claudia Friedl, conseillère nationale, dr en sciences naturelles et environnementales, St-Gall, depuis 2015

Isabel Jaisli, directrice du domaine de recherche Transformation durable & systèmes alimentaires ZHAW, Stallikon, depuis 2023

Emmanuelle Robert, lic. ès lettres, chargée de communication, Lausanne, depuis 2017

Zora Schaad, responsable des relations publiques et porte-parole, Oberbipp, depuis 2023

Martin Sommer, vice-président de SWISSAID, scientifique, expert indépendant en coopération internationale, Berne, depuis 2017

Comité directeur 2023

Markus Allemann, directeur, département Politique de développement et Médias ad interim

Monika Uhlmann, département Finances et Logistique, directrice adjointe

Michael Brücker, département Marketing et Fundraising

Nicole Stolz Fatoev, département Coopération au développement



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

Rapport de l'organe de révision au conseil de la fondation de SWISSAID, Fondation Suisse pour la coopération au développement, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SWISSAID, comprenant le bilan au 31 décembre 2023 le compte d'exploitation le tableau des flux de trésorerie, le tableau sur la variation du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les indications figurant dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil de la fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de la fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de la fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la fondation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent

Von Graffenried AG Treuhand
Waaghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11



provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de la fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 3 mai 2024 zuw/stn

Von Graffenried AG Treuhand

Michel Zumwald
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Stephan Richard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels (bilan avec un total de bilan de CHF 19'305'022 compte d'exploitation avec un résultat d'exploitation de CHF – 1'399'579, tableau des flux de trésorerie, le tableau sur la variation du capital, ainsi que l'annexe aux comptes)

Merci



Nous remercions du fond du cœur l'ensemble des donatrices et donateurs pour leur généreux soutien au cours de l'année écoulée. Leur engagement et leur solidarité nous permettent d'aider les populations du Sud à s'aider elles-mêmes.



**«Travailler pour
préserver
l'environnement me rend
heureux.»**

Cristian Pérez, Sucre, Colombie

Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont couchés sur leur testament. Nous sommes très reconnaissants aux nombreuses entreprises et aux multiples fournisseurs qui ont fourni leurs services à titre gracieux ou à des conditions avantageuses. Un remerciement particulier va aux institutions, cantons, villes et communes, fondations, paroisses et associations suivants:

Institutions

Direction du développement et de la coopération (DDC), Fédération genevoise de coopération (FGC), Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Liechtensteinischer Entwicklungsdienst (LED) et Chaîne du Bonheur.

Cantons

Cantons de Bâle-Ville et des Grisons, ainsi que Fonds de loterie des cantons Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Lucerne, Schwyz, Schaffhouse, Saint-Gall, Thurgovie et Uri.

Entreprises et fondations

Arete Ethik Invest AG, Leopold Bachmann Stiftung, BÜCHI Foundation, CHARISMA Stiftung für nachhaltige Entwicklung, Client Systems SA, Fondation Corymbo, Däster Schild Stiftung, Stiftung Dreiklang, Georg Fischer Jubiläumsstiftung, Hug-Verlag SA, Fondation Philanthropique Famille

Sandoz, Fondation Ernest Matthey, Medicor Foundation, Merck Family Foundation, Drittes Millennium Stiftung, NAK-Humanitas Stiftung, Pratohaus AG, Stiftung Salud y Vida, Banque nationale suisse, sohnverlag GmbH, Somaha Stiftung, Stiftung Succursus, Stiftung Temperatio, Voith Leemann Foundation, Dr. Lukas Werenfels-Stiftung.

Villes et communes

Aarau, Beringen, Berne, Binningen, Domat/Ems, Maur, Saint-Gall, Soleure, Therwil, Zoug, Zurich.

Paroisses et associations

Paroisse générale catholique romaine de Berne et environs, Paroisse catholique de Rapperswil-Jona, Église catholique d'Olten, Paroisse évangélique réformée de Sarnen, Église réformée du Sihltal, Association mondiale Deitingen et environs, Katholisch Stadt Zürich.